

RAPPORT TRIMESTRIEL AUX ACTIONNAIRES

Résultats pour le semestre allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes en date du 30 juin 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue aujourd'hui à Toronto.

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui un bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) de 459 M\$, ou 0,49 \$ par action ordinaire, pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 831 M\$, ou 0,84 \$ par action ordinaire, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net de Lifeco pour le deuxième trimestre de 2019 comprend une charge nette de 199 M\$ liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis, ce qui a entraîné une diminution de 0,21 \$ du bénéfice par action ordinaire.

Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de cette charge, s'est établi à 658 M\$, ou 0,70 \$ par action ordinaire. Au deuxième trimestre de 2019, le bénéfice net ajusté a diminué de 173 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de l'incidence de la dépréciation de placements liés aux commerces de détail au Royaume-Uni. De plus, le bénéfice net de Lifeco pour le deuxième trimestre de 2018 tenait compte de l'incidence nette positive de 60 M\$, ou 0,06 \$ par action ordinaire, du refinancement au sein de l'exploitation américaine.

Faits saillants

Hausse de 1,2 G\$ des souscriptions, qui se sont chiffrées à 34,3 G\$

- Les souscriptions se sont établies à 34,3 G\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en hausse de 4 % par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de la hausse des souscriptions au sein de l'exploitation européenne.

Clôture de la vente des activités des Marchés individuels aux États-Unis le 1^{er} juin 2019

- Le 1^{er} juin 2019, Great-West Life & Annuity, une filiale de la compagnie, a conclu la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life). Cette transaction d'une valeur de 1,6 G\$ permet de libérer du capital, ce qui aidera la compagnie à se concentrer sur les marchés de la gestion d'actifs et des régimes de retraite à cotisations définies au sein de l'exploitation américaine.

Maintien de la vigueur du capital et de la flexibilité financière

- Le 17 avril 2019, la compagnie a racheté et annulé 59 700 974 actions ordinaires en vertu d'une offre publique de rachat importante, à un prix de 33,50 \$ l'action, pour un prix de rachat total de 2 G\$. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne aux termes de l'offre s'est établi à 1 628 M\$ et a été comptabilisé en réduction du surplus cumulé.
- Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, qui tient compte d'une réduction de 6 % liée à l'incidence de l'offre publique de rachat importante, se chiffrait à 136 % au 30 juin 2019.
- Le rendement des capitaux propres ajusté, qui ne tient pas compte de la charge nette de 199 M\$ liée à la vente aux États-Unis, s'est chiffré à 13,2 % au deuxième trimestre de 2019.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2019.

EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice net de 280 M\$ pour l'exploitation canadienne au deuxième trimestre** – Le bénéfice net s'est établi à 280 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 334 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, soit une diminution de 16 %. Cette diminution est principalement attribuable à l'apport important des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance en 2018, qui ne s'est pas reproduit pour la période considérée. Ce facteur a été contrebalancé en partie par les résultats solides au chapitre des placements au deuxième trimestre de 2019.
- **Annonce du plan visant à fusionner la Great-West, la London Life et la Canada Vie** – Le 19 juillet 2019, la compagnie a annoncé que les conseils d'administration de ses trois compagnies d'assurance vie canadiennes, La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life) et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), et de leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont approuvé le plan visant à fusionner ces cinq entités en une seule compagnie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et des titulaires de polices, le processus de fusion devrait prendre fin le 1^{er} janvier 2020. Des assemblées extraordinaires des titulaires de polices de chacune des trois compagnies d'assurance vie visées par la fusion seront organisées et les titulaires de polices recevront une circulaire d'information expliquant la situation et décrivant les avantages prévus de la fusion. Après l'approbation, les compagnies poursuivront leurs activités comme une seule compagnie d'assurance vie qui portera le nom de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Lifeco continuera d'être la société mère et la compagnie issue de la fusion conservera tous les bureaux actuels des compagnies visées par la fusion.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Vente des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis** – Le 1^{er} juin 2019, Great-West Life & Annuity, une filiale de la compagnie, a conclu la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles à Protective Life, qui est maintenant responsable des facteurs financiers et des risques liés aux activités réassurées. La transaction s'est traduite par une valeur de transaction après impôt d'approximativement 1,6 G\$, exclusion faite de charges non récurrentes. La valeur de transaction inclut une commission de réassurance de 1 080 M\$, et elle devrait donner lieu à une libération de capital d'approximativement 530 M\$. La compagnie a comptabilisé une perte liée à cette transaction de 199 M\$ (148 M\$ US), ce qui comprenait des coûts de transaction de 63 M\$ (47 M\$ US) et de 36 M\$ (27 M\$ US) attribuables à la révision des hypothèses à l'égard des charges, principalement en ce qui a trait aux coûts indirects non recouvrables.
- **Bénéfice net ajusté de 75 M\$ US pour l'exploitation américaine au deuxième trimestre** – Compte non tenu de la charge nette liée à la vente, le bénéfice net ajusté pour le deuxième trimestre de 2019 a diminué de 29 %, pour se chiffrer à 75 M\$ US, comparativement à un bénéfice net de 105 M\$ US au deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net pour le deuxième trimestre de 2018 comprenait l'incidence favorable nette de 39 M\$ US du refinancement de la dette américaine. Compte non tenu de cet élément, le bénéfice net de l'exploitation américaine a augmenté de 9 M\$ US, principalement en raison de l'augmentation du bénéfice net de Putnam qui découle de la diminution des charges d'exploitation et de la hausse des produits nets tirés des placements liés aux capitaux de lancement.
- **Hausse de 6 % des honoraires et autres produits d'Empower au deuxième trimestre** – Les honoraires et autres produits se sont établis à 264 M\$ US pour le trimestre clos le 30 juin 2019, contre 248 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une hausse de 6 % attribuable à la croissance du nombre de participants et des actifs d'Empower Retirement.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice net de 282 M\$ pour l'exploitation européenne au deuxième trimestre** – Le bénéfice net pour le deuxième trimestre de 2019 s'est établi à 282 M\$, soit une diminution de 21 % par rapport au bénéfice net de 355 M\$ enregistré au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison d'une baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la baisse de l'apport des placements qui découle principalement des pertes liées aux placements associées à des commerces de détail au Royaume-Uni, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence favorable des nouvelles affaires liées aux souscriptions de produits de rentes collectives au Royaume-Uni.
- **Hausse des souscriptions de 29 % pour l'exploitation européenne au deuxième trimestre** – Les souscriptions de l'exploitation européenne ont été de 7,1 G\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en hausse de 29 % par rapport au deuxième trimestre de 2018, essentiellement en raison de la vigueur des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni.
- **Progression de la transformation des activités au Royaume-Uni** – Des progrès ont été réalisés au sein des activités au Royaume-Uni à l'égard de la cible déjà annoncée pour les réductions annuelles des charges, qui s'établit à 20 M£, avant impôt, d'ici la fin du quatrième trimestre de 2020. Les économies annualisées réalisées au 30 juin 2019 dans le cadre du programme de restructuration au Royaume-Uni se sont établies à 10 M£ avant impôt, comparativement à 3 M£ avant impôt au 31 décembre 2018.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,4130 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 30 septembre 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 août 2019.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Date de clôture des registres	Date de paiement	Montant par action
Série F	30 août 2019	30 septembre 2019	0,36875 \$
Série G	30 août 2019	30 septembre 2019	0,3250 \$
Série H	30 août 2019	30 septembre 2019	0,30313 \$
Série I	30 août 2019	30 septembre 2019	0,28125 \$
Série L	30 août 2019	30 septembre 2019	0,353125 \$
Série M	30 août 2019	30 septembre 2019	0,3625 \$
Série N	30 août 2019	30 septembre 2019	0,1360 \$
Série O	30 août 2019	30 septembre 2019	0,188223 \$
Série P	30 août 2019	30 septembre 2019	0,3375 \$
Série Q	30 août 2019	30 septembre 2019	0,321875 \$
Série R	30 août 2019	30 septembre 2019	0,3000 \$
Série S	30 août 2019	30 septembre 2019	0,328125 \$
Série T	30 août 2019	30 septembre 2019	0,321875 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Le président et chef de la direction,



P.A. Mahon

Le 30 juillet 2019